

RUFFIAC

BULLETIN MUNICIPAL





Sommaire

 MOT DU MAIRE	3
 ETAT CIVIL 2015	4
 INFORMATIONS PRATIQUES	5 à 7
 SECURITE ROUTIERE	7
 PARC EOLIEN	8
 LOI NOTRe DU 7 AOÛT 2015	9
 LA VIE MUNICIPALE	10 à 12
 LA VIE COMMUNALE	13
 ARTISANS, COMMERCANTS ET PROFESSION LIBÉRALES	14 à 15
 LA VIE INTERCOMMUNALE	16 à 21
 LA MÉDIATHÈQUE	22 à 23
 LA VIE ASSOCIATIVE	24 à 31



MOT DU MAIRE

J'ai le plaisir de vous offrir mes meilleurs voeux de santé, de bonheur et de prospérité pour cette nouvelle année que nous venons de débuter ensemble.

En 2015, nous avons tous connu des joies et des peines. Nous aurons une pensée spéciale pour toutes les personnes malades, hospitalisées ou isolées. Je leur souhaite bon courage.

Je ne peux passer à côté des événements atroces qui ont touchés la France ce 13 novembre 2015. Nous avons encore tous en mémoire les 130 morts, les 350 blessés et les centaines de rescapés qui resteront traumatisés à vie par ces actes barbares.

Chaque année, à la même époque, le bulletin municipal qui joue un rôle de lien entre les élus, le milieu associatif et les citoyens retrace l'historique des principales actions engagées par la municipalité et les associations.

- Les projets finalisés au cours de l'année 2015 :

- ◇ Le programme de voirie comme chaque année (détail des travaux à l'intérieur du bulletin) ;

- ◇ L'espace funéraire avec 9 cavurnes et agrandissement du columbarium avec neuf cases supplémentaires, ainsi qu'un WC public sur le parking en haut du cimetière ;

- ◇ Les logements Armorique Habitat (5 T3 et 3 T2) seront livrés à la fin du mois de janvier ;

- ◇ La réhabilitation de l'ancien presbytère vient de s'achever ;

- ◇ Les travaux d'aménagement paysager et de voirie autour de ces logements et du presbytère sont en cours de finition.

- ◇ La numérotation des villages en partenariat avec la Poste devrait en principe débuter en janvier ;

L'analyse descriptive plus approfondie des différents programmes figure dans de ce bulletin.

- Les projets programmés pour le courant de l'année 2016 sont les suivants :

- ◇ L'aménagement et la mise en sécurité des Rues de la Chataigneraie, ainsi que les Rues de Bas et du Calvaire. Le maître d'ouvrage vient d'être choisi ; il s'agit du Cabinet Le GAVRE de Séné.

- ◇ Divers travaux d'entretien de bâtiments, de la voirie ou autres. Ce mois de décembre a mobilisé les citoyens électeurs puisque nous avons été appelés aux urnes pour les élections régionales, dont vous connaissez les résultats, mais je les rappelle cepen-

dant pour notre région : M. Jean-Yves LE DRIAN 51.41 %, M. Marc LE FUR 29.72 % et M. Gilles PENNELLE 18.87 %.

Je voudrais exprimer mes sincères remerciements :

- ◇ A l'ensemble des acteurs économiques de notre commune, à savoir les artisans, commerçants, agriculteurs et autres ;

- ◇ Aux présidents d'associations et bénévoles qui organisent des animations tout au long de l'année et assurent du lien social.

- ◇ A toutes les personnes qui ont acceptées d'apporter leur contribution dans les différentes commissions, et d'une manière générale à tous ceux qui d'une façon ou d'une autre prennent part à la vie communale.

- ◇ A l'ensemble des employés communaux dont les compétences favorisent un bon fonctionnement des différents services.

- ◇ Aux adjoints et tous les élus pour leurs précieux conseils. Ils ont à coeur de servir leurs concitoyens et de faire évoluer la commune.

- ◇ Mais aussi les nouveaux habitants de Ruffiac qui ont fait le choix de construire un projet de vie sur la commune, je souhaite qu'ils trouvent les réponses adaptées à leurs aspirations.

Messieurs PERROT et JAN ont repris la Boucherie Morin, et oui après 30 années d'activités Marie-Paule et Philippe ont passé le relais.

Monsieur BOUFFORT vient de s'installer sur la commune avec son entreprise « Taxi Oxygène », à côté de la Mairie.

Leur installation dans notre commune est un élément dynamisant et on ne peut que s'en féliciter et leur souhaiter une bonne adaptation et une excellente réussite professionnelle.

Le docteur Marc TANGUY avait annoncé son départ en retraite, c'est chose faite. Il s'est investi pour assurer son remplacement, ce qui n'était pas évident. Nous pouvons le remercier ainsi que toute l'équipe, élus et professionnels qui ont travaillé sur ce lourd dossier. En effet, le résultat est là et Mme COTTIN Laurence prendra ses fonctions fin janvier, j'en profite également pour lui souhaiter la bienvenue dans notre commune de RUFFIAC.

Je vous renouvelle mes meilleurs voeux pour cette année 2016.

Le Maire,
Thierry GUÉ.



ETAT CIVIL 2015

NAISSANCES

Le 14 mars	Luce GUYOT DESBOIS, la Ville Robert
Le 28 avril	Louise BUCHET, les Landes de la Ruée
Le 03 juillet	Jeanne THÉTIOT, 23 rue du Pont des Moines
Le 12 août	Diego et Kiara GAUTIER, Poubreu
Le 20 août	Félix BRIENT, 26 rue du Sacré Coeur
Le 03 septembre	Sacha MEHA GUIMENE, la Rivière
Le 10 septembre	Anna-Victoria GAUTHIER, le Broussais
Le 08 novembre	Grégoire BAUVIN, l'Espérance
Le 24 novembre	Gabriel ANDRÉ, Bellevue
Le 11 décembre	Gabin ROLLAND, la Rivière



MARIAGES

Le 04 juillet	Denis GUÉHO et Stéphanie PICARD
Le 29 août	Roger LE BOUQUIN et Christine MOUREAUX
Le 05 septembre	Jérémy HOUSSIN et Hélène JEGO



DECES

Le 06 janvier	Marie MORIN, 97 ans, 20 rue de la Libération
Le 21 janvier	Joseph GUÉHO, 87 ans, la Maisonneuve
Le 30 janvier	Bernadette GICQUEL, 81 ans, 12 rue du Pont des Moines
Le 23 février	Hortense BOUCAUD, 90 ans, la Roche Saint-Vincent
Le 13 avril	Ernestine HEDAN, 88 ans, le Broussais
Le 19 mai	Gilberte DUBOIS, 72 ans, Digoit
Le 22 juin	René LE PALLEC, 89 ans, Balangeard
Le 30 juin	Gérard DUBOURG, 72 ans, 8 rue Sainte-Anne
Le 17 juillet	Eugène HAMON, 77 ans, la Roche Saint-Vincent
Le 27 juillet	Maurice EPAILLARD, 83 ans, la Hattaille
Le 24 juillet	Aline LERAT, 82 ans, la Thioilaie
Le 03 octobre	Anne FRAPSAUCE, 93 ans, Tréleu
Le 05 octobre	Marie FRAPSAUCE née FOURNARD, 84 ans, la Sourigaie
Le 10 octobre	Monique MARTIN, 75 ans, Haut-Trio
Le 15 octobre	Rémi BÉDAS, 61 ans, Lodineu
Le 22 octobre	Jean DEBRAY, 90 ans, la Rivière
Le 04 novembre	Winfried BERNSTEIN, 71 ans, le Haut Kerhal
Le 13 novembre	Joseph CHATEL, 81 ans, 16 rue de Bas
Le 24 novembre	Annick ROGER, 75 ans, le Petit Madou
Le 09 décembre	Lucien COLINEAUX, 77 ans, Gaincru
Le 29 décembre	Thérèse GUYOT, née SOURGET, 81 ans, Le Petit Madou





INFORMATIONS PRATIQUES

MAIRIE 02.97.93.73.42

Jours et heures d'ouverture au public :
Du mardi au vendredi de 8h30 à 12h30
et de 14h à 17h30.

Le samedi de 9h à 12h

Permanences du Maire et des Adjointes :
Sur rendez-vous.

VACANCES SCOLAIRES

- ▶ Noël : du 21 décembre 2015 au 03 janvier 2016
- ▶ Vacances d'hiver : du 08 au 21 février 2016
- ▶ Vacances de printemps : du 04 au 17 avril 2016
- ▶ Vacances d'été : à partir du 05 juillet 2016

MEDIATHEQUE 02.97.93.73.71

Permanences à la Maison P. Lorès :

Mardi* 16h30-18h30

Mercredi 15h-16h30

Vendredi 16h30-17h30

Samedi 10h-12h



*fermé pendant les vacances scolaires

BRUITS DE VOISINAGE

Selon l'article 18 de l'arrêté préfectoral portant réglementation des bruits de voisinage, « les occupants et utilisateurs de locaux privés, d'immeuble d'habitation, de leurs dépendances et de leurs abords doivent prendre toutes précautions pour éviter que le voisinage ne soit gêné par les bruits répétés et intempestifs émanant de leurs activités, des appareils, instruments ou machines qu'ils utilisent pour leurs loisirs ou diverses activités ou par les travaux qu'ils effectuent.

A cet effet, les travaux d'entretien, de bricolage et de jardinage utilisant des appareils à moteur ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

- Du lundi au vendredi de 09h à 12h et de 14h à 19h30,
- Les samedis de 09h à 12h et de 15h à 19h,
- Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h. »

MEDAILLES DU TRAVAIL

Promotion des 1er janvier et 14 juillet 2015

- ▶ Argent
 - COYAC Franck – Opérateur, BCF LIFE SCIENCES.
 - GUIDOUX Pierre – Electromécanicien, ENTREMONT ALLIANCE MALESTROIT.
- ▶ Or
 - ROLLAND Bernadette – Technicienne de production, LABORATOIRES YVES ROCHER S.A. – LA GACILLY.

LA POSTE 02.97.93.72.78

- Mardi, mercredi et vendredi de 14h à 17h.
- Jeudi de 14h30 à 17h30.

AGENDA 2016

Dates	Manifestations
23-24-30 et 31 janvier	Représentations théâtrales
05 et 06 février	Représentations théâtrales
19 mars	Repas Vélo Club Ruffiacois
26 mars	Repas Komiguéa
1er avril	Représentation chorale
1er mai	Pardon de la chapelle Saint-Jacques de la Sourigaie
05 mai	Repas du CCAS
11 et 12 juin	Randonnée VTT
18 juin	Cochon grillé organisé par l'OGEC
25 juin	Repas Chasse

ELAGAGE

Lorsque les branches ou les arbres occasionnent des dégâts sur les lignes électriques et éventuellement sur les installations et sur les appareils des clients riverains, ERDF engage des recours envers les propriétaires des arbres présumés responsables des dommages.

Quelques conseils :

- 1 - Aux abords des lignes, plantez en tenant compte des distances à respecter une fois les plantations arrivées à maturité.
 - 2 - Vérifiez auprès de votre assureur que votre responsabilité civile est bien prise en compte dans votre contrat, en cas de dommages susceptibles d'être causés par les arbres dont vous êtes le propriétaire.
 - 3 - Entretenez régulièrement votre végétation.
- (source ERDF, octobre 2015).

AUTORISATIONS D'URBANISME

Permis de construire
(concernant uniquement le logement)

Maisons neuves	1
Extension	3
Rénovation	1





INFORMATIONS PRATIQUES

TARIFS 2016 - LOCATION SALLE POLYVALENTE

► Associations et particuliers locaux :

Associations : animations ou repas	90 €
Occupation de la salle omnisport sans mise en place de la protection du sol	30 €
Occupation de la salle omnisport avec mise en place de la protection du sol	50 €
Chaque association ruffiacoise bénéficiera d'une location gratuite par an	
Un repas avec cuisine	225 €
Deux repas avec cuisine	350 €
Un repas sans cuisine	
Soirée (chambre froide uniquement)	155 €
Mariage - 1 repas :	390 €
- 2 repas :	450 €
Salle disponible de 14 h la veille à 10 h le lendemain	
Vin d'honneur	60 €
Réunion, après obsèques si repas	60 €

Pour le repas annuel des « classes », le Conseil municipal décide d'appliquer le tarif de 88 €.

► Associations et particuliers extérieurs :

Associations : animations ou repas	225 €
Un repas avec cuisine	290 €
Deux repas avec cuisine	430 €
Soirée (chambre froide uniquement)	205 €
Mariage - 1 repas :	460 €
- 2 repas :	520 €
Salle disponible de 14 h la veille à 10 h le lendemain	
Vin d'honneur	120 €
Réunion, après obsèques si repas	120 €
Cours de gym – yoga... la séance	15 €

- Ventes (la journée) 100 €
- Caution (demandée à la réservation, y compris aux associations) 1000 €
- Versement pour annulation tardive : 50% du prix de la location

TARIFS 2016 CONCESSIONS CIMETIERE

Concession traditionnelle pour 2 M2 de terrain :

- Pour 15 ans : 75 €
- Pour 30 ans : 150 €
- Pour 50 ans : 220 €

Case du columbarium :

- Pour 15 ans : 250 €
- Pour 30 ans : 400 €
- Pour 50 ans : 700 €

Jardin du Souvenir pour réception des cendres : 50 €

TARIFS 2016 SALLES DE L'ANCIEN PRESBYTERE

Associations ruffiacoises : gratuit

Particuliers pour réunions, cours de gym, yoga ou autres : 10 € par location.

CONSULTATION DE LA POPULATION

Nouvelle dénomination de l'ancien Presbytère

A ce titre, une urne est à votre disposition à la mairie ainsi qu'à la Médiathèque, jusqu'au 15 février pour une inauguration au printemps.

Vos idées sont les bienvenues, n'hésitez pas à nous faire part de vos suggestions.

INFORMATIONS PRATIQUES

PERTURBATION DANS LA RECEPTION DES CHAINES

Avec le déploiement de la 4G par les opérateurs de téléphonie mobile sur l'ensemble du territoire français, la réception des chaînes de télévision par une antenne râteau peut être affectée.

Un dispositif d'assistance et d'intervention a été mis en place par l'ANFR (Agence Nationale des Fréquences) et les opérateurs mobiles ; en cas de perturbations, contactez le 0 970 818 818 (appel non surtaxé, coût d'un appel local). Un diagnostic permet de confirmer ou non que les

prises en service 4G sont à l'origine du brouillage.

Des solutions simples pour remédier aux perturbations causées par la 4G ont été identifiées. Elles sont financées par les opérateurs mobiles.

Vous bénéficiez donc d'une intervention gratuite. En cas de mauvaise réception par internet (ADSL), le câble, le satellite ou la fibre optique, contactez directement votre opérateur.

SECURITE ROUTIERE

STATIONNEMENT AUTOUR DE L'ECOLE SAINTE ANNE route de TREAL

Des aménagements existent autour de l'Ecole pour faciliter la circulation importante au moment des rentrées et sorties de classe (le matin vers 8h15, le midi, le soir vers 16h30) :

- rétrécissement de la voie signalée par des panneaux adaptés
- vitesses limitées à 30 km/h
- balises d'interdiction de stationner

Chaque année, un schéma de circulation est donné aux familles pour les inviter à circuler tous dans le même sens quand ils viennent déposer ou chercher leur enfant :

1. Arriver de la route de Tréal ou de la rue du Stade et partir vers RUFFIAC,
2. Stationner tous du même côté (côté Ecole), si possible, faire quelques pas à pied en stationnant dans les rues adjacentes (rue des haies, parking mairie).

Ces consignes simples de sécurité ne sont pas respectées par tous : les parents d'élèves, les enseignants, les élus ont décidé de former un groupe de bénévoles qui, de façon inopinée, sera chargé de rappeler sur place ces simples consignes.

Merci d'être plus attentif, il s'agit de nos enfants !!
Veillons à la Sécurité de nos enfants :
L'enfant n'a pas conscience du danger
Son champ visuel est limité
L'enfant évalue mal vitesse et distance



L'enfant n'est pas attentif !
A vous de l'être : roulez doucement !

Chaque année, les enfants sont sensibilisés aux règles de sécurité :

- Concours départemental Gastounet – la sécurité routière vue par les enfants (réalisation de dessins suggérant une situation de mise en sécurité).
- Permis vélo pour le cycle 3 (CM1 et CM2), organisé par la DDTM – Sécurité civile.
- Permis piéton en collaboration avec la Gendarmerie.

POSE DE RADAR PEDAGOGIQUE

A compter du 5 janvier 2016, un radar pédagogique sera installé dans les rues, le but étant de rappeler aux usagers que la limitation de vitesse est de 50 km/h en entrée d'agglomération, puis 30 km/h en zone piétonne.



PARC EOLIEN

Décembre 2015

Les deux projets de parcs éoliens sur la Commune se poursuivent

PARC EOLIEN DU BOIS DE GRISAN

Le parc éolien du Bois de Grisan se situe dans le prolongement du parc existant des Landes de Couesmé et à proximité du Bois de Grisan. Il est composé de 4 éoliennes : 1 éolienne est située sur la Commune de Ruffiac et 3 éoliennes sont situées sur la Communes de Saint-Nicolas-du-Tertre.

PARC EOLIEN DU HOUSSA

Le parc éolien du Houssa se situe à l'est du parc éolien existant de Saint-Congard, à proximité du lieu-dit Le Houssa. Il est composé de 4 éoliennes : 3 éoliennes sont situées sur la Commune de Ruffiac (dont 2 sur les terrains communaux) et 1 éolienne est située sur la Commune de Saint-Laurent-sur-Oust.

Une modification du type d'éolienne est en cours sur ces 2 projets afin de construire un ensemble d'éoliennes aux caractéristiques et dimensions identiques. In fine ce seront donc 8 éoliennes de 2MW chacune (diamètre de 100m et hauteur totale de 145m) qui couvriront les besoins électriques annuels d'environ 16 000 personnes soit l'équivalent de la consommation annuelle de la Communauté de Communes du Val d'Oust et de Lanvaux.

Pour toutes questions relatives au parc éolien, vous pouvez contacter :

Thomas Van der Valk
06 34 53 31 24
Thomas.vandervalk@elicio-france.fr

ELICIO FRANCE SAS
Capital social: 42.000.000 €
30 Boulevard Richard Lenoir
75 011 Paris

Tel. +33 (0) 1 85 56 06 90
Fax. +33 (0) 1 85 56 06 95

www.elicio-france.fr
info@elicio.be



PARC EOLIEN DU HOUSSA - Vue depuis le lieu-dit « La Rivière » (Ruffiac)

Les deux projets se poursuivent en simultanément, le début du chantier devrait intervenir d'ici la fin 2016 pour une mise en service prévue courant 2017.



PARC EOLIEN DU BOIS DE GRISAN - Vue depuis la D134 (Ruffiac)

ELICIO, UN PRODUCTEUR D'ÉLECTRICITÉ RENOUVELABLE

Electrawinds France, développeur des parcs du Houssa et Bois de Grisan, a changé de nom fin 2014 pour devenir Elicio France. L'équipe et les projets sont inchangés.

Elicio est la filiale de Nethys dédiée aux énergies renouvelables. Elicio est un producteur d'électricité qui se concentre principalement sur le développement, l'ingénierie, la construction et l'exploitation de parcs éoliens en Belgique et en France. Plus de 80 éoliennes sont actuellement en exploitation, notamment en Bretagne.

NETHYS, UN ACTEUR MAJEUR DE L'ÉNERGIE ET DES TÉLÉCOMMUNICATIONS

Nethys est un acteur majeur de l'énergie et des télécommunications en Wallonie qui emploie plus de 2000 personnes. L'actionariat de Nethys est public et regroupe plus de 70 communes de la province de Liège (Wallonie). www.nethys.be.

LOI NOTRe DU 7 AOÛT 2015

Baisse des dotations de l'Etat, fusions communautaires, mutualisation, communes nouvelles, les mots qui nous habitent depuis les élections de mars 2014.

Le mode des collectivités est appelé à changer de gestion.

Tel est l'objectif de la loi NOTRe portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République, confiant de nouvelles compétences aux régions, départements, intercommunalités et communes sans compensation. Ce texte a pour but de repenser et d'éclaircir le partage des compétences entre les différentes collectivités territoriales.

Rôle des 13 nouvelles Régions	Rôles des Départements
<ul style="list-style-type: none">- Développement économique (aide aux entreprises)- Aménagement durable du territoire- Aménagement du numérique- Transports (scolaires, maritimes, ferroviaires, routiers des voies départementales)- Formation professionnelle (apprentissage, alternance...)- Gestion des lycées	<ul style="list-style-type: none">- Aide à l'enfance (Relais d'Assistantes Maternelles, Protection Maternelle et Infantile)- Aide au handicap (transport scolaire vers les établissements spécialisés, politique d'hébergement)- Aide aux personnes âgées (Allocation Personnalisée d'Autonomie, création de structures d'accueil)- Solidarité, action sociale (RSa, Fonds de Solidarité Logement)- SDIS (Service Départemental d'Incendie et de Secours)

L'INTERCOMMUNALITÉ :

Le seuil démographique est fixé à 15 000 habitants avec assouplissement.

L'intercommunalité doit prendre en compte d'autres objectifs :

- La cohérence des périmètres au regard des bassins de vie,
- L'accroissement de la solidarité financière et territoriale,
- L'approfondissement de la coopération au sein des PETR (syndicat du Pays),
- Les projets de création de communes nouvelles,
- La réduction du nombre de syndicats.

La loi facilite l'unification (sur 12 ans) des impôts ménages (taxe d'habitation, taxes foncières).

Afin de faciliter les mouvements, le principe est que les agents des EPCI concernés suivent les transferts de compétences.

La mise en oeuvre devra être effective au **1er janvier 2017**

après validation par les différents organes décisionnaires.

LA LOI CONFÈRE PLUS DE COMPÉTENCES AUX NOUVELLES COMMUNAUTÉS DE COMMUNES :

Compétences obligatoires	Compétences optionnelles (minimum 3)
<ul style="list-style-type: none">- Aménagement de l'espace pour la conduite d'actions d'intérêt communautaire (SCOT, documents d'urbanisme)- Actions de développement économique- Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations- Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage- Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés- Assainissement (à compter du 1er janvier 2020)- Eau (à compter du 1er janvier 2020)	<ul style="list-style-type: none">- Protection et mise en valeur de l'environnement- Politique du logement et du cadre de vie- Création, aménagement et entretien de la voirie- Construction, entretien et fonctionnement d'équipements culturels et sportifs- Action sociale d'intérêt communautaire (CIAS)- Création et gestion de maisons de services au public

RUFFIAC fait partie de la CCVOL - Communauté du Val d'Oust et de Lanvaux - 19 751 habitants, 16 communes qui n'est pas concernée par le seuil de 15 000 habitants fixé par la loi.

La CDCI (Commission départementale de coopération intercommunale) présidée par le Préfet du Morbihan propose dans son schéma le rapprochement avec 2 communautés voisines : GUER, 12 314 habitants et LA GACILLY, 10 857 habitants, toutes les deux ayant une population inférieure au seuil imposé.

Les conseils municipaux sont appelés à émettre un avis pour fin 2015. Après délibération, le Conseil municipal de RUFFIAC a émis un avis majoritairement favorable à cette proposition.

La moitié des communes de la CCVOL a également accepté la proposition du Préfet.

Courant 2016, cette nouvelle organisation pourrait être validée par la CDCI, portant ainsi notre nouvelle intercommunalité à 42 000 habitants regroupant 32 communes.



LA VIE MUNICIPALE

ECHOS DU CONSEIL MUNICIPAL

• Abords des pavillons Armorique Habitat

Les 8 pavillons sont désormais terminés et ont été attribués. Les abords des logements sont en cours de finition.

• Programme voirie 2016

Le conseil municipal a validé les travaux de voirie définitifs (estimation à 100 000 € environ), proposés par la commission voirie et réalisés en 2016 :

- Chemin rural de la Lande des Arches aux Arches, chemin rural n° 120 (déchetterie vers porcherie DANY), chemin rural n° 178 de la Rivière vers Villeneuve, rue de la Garrenne, chemin rural n° 31 de Ker Avel vers le hangar de la CUMA ainsi que le carrefour.

Une aide financière sera demandée auprès du Conseil départemental du Morbihan.

• Choix du maître d'oeuvre pour les travaux de sécurisation et d'aménagement de la rue de la Châtaigneraie et de la rue de bas à la rue du Calvaire.

La proposition du Bureau d'Etudes LEGAVRE de SÉNÉ a été retenue par la Commission d'Appel d'Offres comme étant la mieux disante, pour un taux de rémunération de 3.50 %.

• Actualisation de la redevance d'assainissement 2016

- Part fixe (abonnement) :	32.53 €
- M3 consommé de 0 à 30 m3 :	0.2052 €
- M3 consommé au-delà de 30 m3 :	1.1252 €

• Déplacement des conteneurs semi-enterrés ainsi que la borne Relais Vêtement au parking de la Poste

Dans le cadre de l'aménagement du parking de la poste, les conteneurs semi-enterrés ont été déplacés et repositionnés au parking du complexe sportif polyvalent pour un montant de 3 640.00 € HT. L'association le Relais a également déplacé son point de collecte à cet endroit.

• Renouvellement du contrat unique d'insertion à compter du 14 octobre 2015

M. Gilles HEDAN, en Contrat Unique d'Insertion – Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi (CUI - CAE) recruté au sein de la commune le 14 avril 2014, pour 18 mois, à raison de 35 heures par semaine, a été reconduit pour une durée d'un an, à compter du 13 octobre 2015.

• Adhésion à un groupement de commandes pour les produits alimentaires et non alimentaires à compter du 1er janvier 2016.

Le Groupement AGORA Services est une centrale de référencement qui organise des consultations auprès de fournisseurs portant sur la fourniture de produits alimentaires et non-alimentaires en vue d'obtenir le meilleur rapport qualité/prix. A l'issue de cette négociation, le Groupement réalise un catalogue référençant les fournisseurs retenus.

Cette centrale représente un grand intérêt pour la collectivité (une partie de nos fournisseurs y sont référencés), eu égard aux économies futures grâce aux prix négociés par cette dernière.

L'adhésion au Groupement est conclue pour une année civile et se renouvelle annuellement par tacite reconduction. Le montant de l'adhésion est fixé à 320 € HT pour l'année, soit :

- 160 € HT pour les produits alimentaires,
- 160 € HT pour les produits non-alimentaires.

• Révision de la Taxe d'aménagement au 1er janvier 2016

Le conseil municipal décide de maintenir sur l'ensemble du territoire communal :

- la taxe d'aménagement au taux de 1% à compter du 1er janvier 2016
- les exonérations, dans leur totalité, accordées au 1er janvier 2015, en application de l'article L. 331-9 du code de l'urbanisme :
 - Les locaux à usage industriel ou artisanal mentionnés au 3° de l'article L.331-12 du présent code ;
 - Les commerces de détail d'une surface de vente inférieure à 400 m² ;
 - Les abris de jardin soumis à déclaration préalable.



LA VIE MUNICIPALE

• Résidence de l'ancienne mairie : remise en état d'un logement et de la cage d'escalier

La proposition M. Jérôme GUIMARD est retenue pour un montant cumulé de 8 024.47 € HT (remise en état complète du logement T3 au second étage de la résidence de l'ancienne mairie et de la cage d'escalier).

• Inventaire des cours d'eau sur le bassin versant de l'Oust Aval

La Commission Locale de l'Eau du Sage Vilaine a décidé en 2013 de faire l'inventaire des cours d'eau sur l'ensemble de son territoire. En 2015, l'inventaire a été réalisé sur certains bassins et en 2016, les bassins versants de l'Oust Aval et de l'Oust Moyen sont programmés pour cet inventaire.

Chaque commune doit mettre en place une commission d'au moins 6 personnes en y intégrant 2 membres du Conseil municipal, 2 agriculteurs de la commune et 2 membres des associations chasse et pêche.

La commission sera composée comme suit :

- Jean-François GUILLEMOT et Joël GUIHENEUC, membres du Conseil municipal
- Gilles RUBEAUX, Gilles RADIOYES et Bernard CHATEL, exploitants de la commune
- Jean-François DANY et Alain LERAT, membres d'association

• Approbation du schéma de mutualisation communautaire

Dans le cadre de l'article L5211-39-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, dans l'année qui suit le renouvellement général des conseils municipaux, le Président de l'intercommunalité doit établir un rapport relatif aux mutualisations de services entre les services de la Communauté de Communes et ceux des communes membres : le schéma de mutualisation. La loi NOTRe, du 07 août 2015, fixe au 31 décembre 2015 la date butoir pour l'approbation de ce schéma.

Afin de l'accompagner dans sa réflexion, la CCVOL a fait appel au cabinet Landot et associés. Des réunions ont donc eu lieu avec les élus des communes et de la communauté ainsi qu'avec les secrétaires de mairie les 19, 20 et 21 janvier dernier et un séminaire a été organisé le 16 février dernier.

Il en est ressorti les points de convergence ci-dessous en faveur :

- D'un système à la carte sur la base du volontariat ;
- D'une claire neutralité financière : chaque commune paie pour les services qu'elle utilise ;
- D'économies d'échelle (avec plus ou moins d'optimisme sur ce point selon les communes)
- D'un développement de la mutualisation si cela évite l'érosion des dotations de l'Etat ;
- D'une maîtrise commune de l'évolution de la masse salariale et de l'importance de ne pas remplacer du temps bénévole d'élu par du temps rémunéré d'agent territorial.
- De la possibilité de faire des pôles locaux pour les communes qui le souhaitent, pour gérer la proximité
- De ne pas faire une mutualisation centralisée mais une mutualisation qui s'appuie sur les points forts de chaque commune
- D'une activation différente du « club des cadres du territoire » qui ne serait pas un lieu d'information mais d'échange et de co-pilotage des nouveaux projets
- De penser la mutualisation d'une manière qui fasse qu'elle ne soit pas détricotée au lendemain d'une fusion éventuelle et qui soit progressive en fonction aussi de ce facteur,
- Du fait que la communauté est reconnue à ce jour dans ses compétences techniques
- De l'importance de ne pas mutualiser les petits travaux en mairie et plus largement de ne pas faire des groupements de commande qui pourraient exclure les acteurs locaux.

Une nouvelle soirée séminaire a été organisée le 31 mars dernier au cours de laquelle la réflexion a été structurée autour de 6 ateliers de travail intégrant élus et techniciens.

A l'issue de ce travail collectif, des fiches actions ont été élaborées par le cabinet à partir des axes de travail développés au sein des ateliers. (Voir détail en annexe)

Le Conseil Communautaire, lors de sa réunion du 23 juillet, a approuvé, à l'unanimité le contenu des 11 fiches actions qui composent le projet de schéma.

Par courrier en date du 17 septembre dernier, la CCVOL a sollicité l'avis des conseils municipaux sur ce schéma de mutualisation. A l'issue des 3 mois légaux de consultation, le Conseil Communautaire devra approuver définitivement ledit schéma.



LA VIE MUNICIPALE

Le conseil municipal d'émettre un avis sur le projet du schéma de mutualisation proposé par la CCVOL et présenté en annexe.

Le Conseil municipal émet un avis favorable sur le projet du schéma de mutualisation proposé par la CCVOL.

• Plan Communal de Sauvegarde

Le Plan Communal de Sauvegarde (P.C.S.) est un outil d'aide à la gestion de crise ; il définit l'organisation prévue par la commune pour recevoir une alerte, les mesures d'organisation pouvant être mises en oeuvre pour informer et alerter la population, les missions essentielles à tenir en cas de crise. Il recense également les moyens humains et matériel disponibles sur la commune en vue d'accompagner et de soutenir la population. Les documents le composant doivent être réactualisés régulièrement. Le P.C.S. proposé est ainsi adopté.

• Groupement de commandes pour passation d'un marché public de campagne de point à temps

Les communes membres de la Communauté de Communes du Val d'Oust et de Lanvaux peuvent procéder à la passation d'un marché public pour la réalisation de campagne de point à temps sur les voies de leur territoire respectif.

Considérant qu'il est dans l'intérêt de la commune de RUFFIAC d'adhérer à ce groupement de commandes, le conseil valide le marché.

• Numérotation des villages

Deux rencontres ont eu lieu avec les services de la Poste pour présentation et validation des propositions faites par les groupes de travail. Certains lieux-dits et rues seront renommés.

Une convention va être signée avec la Poste. Chaque riverain se verra attribuer un numéro prochainement.

• Archivage mairie

Afin d'optimiser l'espace d'archivage, une réflexion a été lancée quant à l'élimination et au classement des divers

dossiers. Il est rappelé que cette élimination ne peut être faite que dans un cadre réglementaire (durée légale de conservation). La société DOPARCHIV de Limerzel s'est vue attribuer cette mission.

• Subvention arbre de Noël

Une participation de 6 € par enfant sera versée à l'APEL.

• Dossier Agenda D'Accessibilité Programmée (Ad'Ap)

La loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées impose que tous les Etablissements Recevant du Public (ERP) soient accessibles à tous les usagers et ce quel que soit le type de handicap, avant le 1er janvier 2015.

Pour faire face à cette situation, le gouvernement a souhaité accorder un délai supplémentaire de mise en accessibilité en contrepartie d'un engagement formalisé dans un Agenda d'Accessibilité Programmée (ADAP), calendrier de réalisation et budgétaire des travaux de mise en accessibilité restants.

Il est précisé que la commune avait réalisé en 2012 un diagnostic d'accessibilité, qui relate les solutions de principe et l'évaluation de leur coût.

Le Conseil municipal valide l'élaboration d'un Agenda d'Accessibilité Programmée.

• Proposition acquisition terrain

Une proposition de vente des parcelles sises à proximité de l'école appartenant à la famille DUBOURG a été faite à la commune. M. le Maire doit rencontrer M. DUBOURG pour négociation.

• Contrat de maîtrise d'oeuvre de l'aménagement de la voirie des logements « Armorique Habitat »

Suite à la mise en liquidation judiciaire du cabinet, une autre consultation a été lancée. Le bureau d'études LE GAVRE de SENE a été retenu pour un montant de 5 000 € H.T.

LA VIE COMMUNALE

CÉRÉMONIE DE COMMÉMORATION DU 11 NOVEMBRE

Le 8 novembre dernier, devant le Monument aux Morts, a eu lieu la cérémonie du 11 novembre commémorant la fin de la 1^{ère} Guerre Mondiale. Dans le cadre des célébrations du Centenaire de la Grande Guerre, les enfants de l'école Sainte-Anne du cycle 3 (CE2, CM1 et CM2) y ont participé.

La célébration a débuté par une messe, suivie d'un dépôt de gerbes et de fleurs au Monument aux Morts. Les noms des soldats disparus ont été ensuite cités.

Une minute de silence a été respectée, suivie de la Marseillaise. Les enfants ont chanté « Lettre à un Poilu », chant écrit par un instituteur de Taupont.



ACCUEIL DU PÈRE YVES CARTEAU

Le 17 octobre dernier, le Père Yves CARTEAU s'est vu remettre les clefs de l'église afin qu'il y exerce son ministère, en présence de la municipalité et des paroissiens.



TÉLÉTHON

Les coureurs de l'Escapade de Malestroit ont fait halte à la mairie pour un ravitaillement et récupérer les dons au profit de l'AFM.





NOUVEAUX ARTISANS, COMMERCANTS

• Boucherie charcuterie

Messieurs Bruno PERROT et Thierry JAN ont repris la boucherie MORIN depuis octobre 2015.



En plus du rayon boucherie et charcuterie, des plats cuisinés différents seront proposés chaque semaine. Il sera possible de commander tous les week-ends un poulet rôti. Patrick fabriquera comme avant les boudins, les saucisses et la traditionnelle fricassée.

Horaires : du mardi au dimanche midi, de 8 h à 12 h 45 et de 14 h 30 à 19 h.

• Taxi Oxygène



Yvan BOUFFORT a repris la suite des taxis Oxygène de Carentoir et a ouvert une antenne à Ruffiac, à côté de la mairie.

Permanence téléphonique avec transfert d'appel au 02.97.93.71.21.

LISTE DES ASSOCIATIONS, ARTISANS ET COMMERCANTS

• Associations

Association	Président	Coordonnées
ADMR	MORLA Marie-Vincente	02.97.93.79.66
AEP	ROLLAND Marie-Thérèse	02.97.93.70.77
APEL	TRAMHEL Sylvie	02.97.75.19.32
ASMO (Trial 4X4)	VALY François	02 97 93 73 29
Club de Basket	ROLLAND Nadège	06.87.12.56.56
Club de Gymnastique	JEGAT Maryvonne	02.97.93.73.03
Club des Joyeux Ruffiacois	LEMALE Gilles	02.97.93.76.63
CUMA La Renaissance	JOLLY Nicolas	02.97.93.79.79
Et Pourquoi Pas ?	CHAMAILLARD Nathalie	02.97.93.75.83
FORLANE	TEXIER Bernard	
KOMIGUEA	ROLLAND Philippe	02 97 93 72 19
La Frairie de Saint Jean	FRAPSAUCE Madeleine	02.97.93.72.06
Les Amis de Saint André	TASTARD Paul	02.97.93.75.88
Les Amis de St-Jacques	MICHEL Yves	02.97.75.14.96
Les Amis du Prieuré	MONNERAYE Luc	02.97.93.74.53
Maison Familiale Rurale du Val d'Oust	BARAIS Joseph	02.97.93.73.30
OGEC	DANY Dominique	02.97.93.78.30
Pas à pas	GREFFION Alain	02.97.93.73.78
Ruffiac Malestroit Foot	JAGOURY Yannick	02.97.93.79.43
Société de Chasse	LERAT Alain	02.97.93.72.18
UNACITA	TASTARD Joseph	02.97.93.75.93
Vélo Club Ruffiacois	CHAMAILLARD Sylvain	02.97.93.75.83



LISTE DES ASSOCIATIONS, ARTISANS ET COMMERCANTS

• ARTISANS

Electricité-Chauffage	- LEBRETON Claude, 3 rue de la Garenne - Tel : 02.97.93.71.61 – Port : 06.07.13.32.22 - OUTIN Luc, Digoit - Tel : 02.97.75.15.76 - Port : 06.23.57.74.23 - GASCHIN Damien, Saint Jean des Bois – Port : 06.83.71.77.26 - BUCHET Cédric, Les Landes de la Ruée – Port : 06.81.75.93.48 - CHEMINEES BERTIN Eric – 12, Domaine des Métairies – Tel : 02.97.74.41.68 - Port. 06.89.77.68.51
Carrelage	- RENAUD Jean, 10 rue des Ormes – Tel : 02.97.93.76.19
Peinture	- GUIMARD Jérôme, 28, rue Biard - Tel : 02.97.93.68.92 - Port : 06.63.94.51.38
Plomberie	- KERVICHE Marc, 6 rue du Sacré Coeur - Tel : 02.97.75.03.22 - Port : 06.74.23.03.63
Travaux publics	- REGARDIN Bertrand, La Boulardaie – Tel : 02.97.93.76.36
Menuiserie	- SAS ROLLAND, menuiserie-charpente, La Hattaié – Tel : 02.97.93.70.51 - ROLLAND Philippe, menuiserie, 30 rue du Pont des Moines – Tel : 02.97.73.72.19 - URMSTON Paul, menuisier, Le Soulouzain - Tel : 02.97.93.79.47 - BEAUCHAMP Dani, menuisier, Gaincru – Port : 06.47.21.99.40 - BRIENT Ludovic, menuisier, 26 rue du sacré Coeur – Tel : 06.40.95.03.97
Garagiste	- Ruffiac Automobiles – 27, rue de la Libération - Tel : 02.56.21.05.31
Glacier	- Terre de Glaces – M. DOUARD, la Ville Robert - Tel : 02.97.93.70.60
Staff	- DEFONTAINE Sylvain, staffeur, les Bruyères - Port : 06.98.15.48.50
Travaux agricoles	- TASTARD Patrick, Gaincru - Tel : 02.97.93.73.25 - CECAB, 35 rue Sainte Anne - Tel : 02.97.93.75.78 - VEGAM, 18 rue de la Libération - Tel : 02.97.93.71.90

• COMMERÇANTS

Bar	- Bar - PMU - Presse - Essence - « Le Capri's » - LEMALE Véronique, 9 rue de la Libération Tel : 02.97.93.72.31 - Bar - Tabac « le Ruffiac » - BERTIN Patrick, 9 place de l'Eglise – Tel :
Boucherie	- Boucherie-charcuterie SARL BCT Ruffiac, 3 place de l'église – Tel : 02.97.93.72.34
Boulangerie	- Boulangerie-pâtisserie : DUCLOS Pascal, 17 place de l'église – Tel : 02.97.93.72.33
Coiffure	- Coiffure Hommes - Femmes – Salon LORAND, 5 rue de la Libération – Tel : 02.97.93.75.30 - Coiffure à domicile « Un temps pour soi » Noémie POYAC, 5 rue de la Garenne Tel : 02.97.93.77.41 - Port : 06.81.94.43.79
Autres	- Vêtements femmes « Tout à croquer » - FRAPSAUCE Morgane, Tréleu – Port : 06.81.14.57.77 - Genoë – Insémination, 2 place de la Mairie - CECAB, 35 rue Sainte Anne - Tel : 02.97.93.75.78 - Taxi Oxygène, 5 place de la Mairie – Tel : 02.97.93.71.21

• PROFESSIONS LIBÉRALES

Médicale	- Cabinet infirmier, 23 rue de la Libération – Tel : 02.97.93.75.91 - Pharmacie MAOUT Ronan, 4 place de la Mairie – Tel : 02.97.93.72.41 - Médecine Générale : Docteur TANGUY Marc, 6 rue de la Poste – Tel : 02.97.93.72.46
-----------------	--



LA VIE INTERCOMMUNALE

BILAN SEMAINE BLEUE 2015 : BÉBÉ BOUQUINE

Dans le cadre des animations de la semaine bleue, 32 enfants accompagnés de leurs parents ou de leurs assistantes maternelles ont participé au « Bébé bouquine » du vendredi 16 octobre.

Réunis dans la salle du relais assistants maternels au sein de la maison de l'Enfance intercommunale, Gérard, Marie-Paule, Françoise, Marie-Agnès et Paulette ont raconté des histoires aux tout-petits. Boso le clown a emmené les enfants découvrir le monde du cirque. Cette animation d'une trentaine de minutes, rythmée par les lectures, les comptines et les chansons, a été un moment riche en émotions.



OFFICE DE TOURISME DE MALESTROIT ET DU VAL D'OUST

Des professionnels satisfaits de leur saison

Les premiers retours de l'Observatoire breton du tourisme ont révélé des professionnels satisfaits de leur saison. Le panel interrogé à l'échelle de la Bretagne est-il représentatif localement ? Une enquête en ligne auprès des professionnels sera menée par l'office de tourisme dans les semaines à venir. Les résultats de l'enquête seront notamment disponibles sur le site www.ccvol.com en décembre.

Bureaux d'accueil : une fréquentation toujours en hausse

Les animations insolites ont le vent en poupe

La nouvelle formule de visite à Lizio (visite enquête « L'extraordinaire aventure du Dr Agon » avec Arnaud Deroubaix) a trouvé son public : 115 enquêteurs se sont lancés sur les traces de la lance de Longinus, les mercredis après-midi de juillet et d'août. C'est 422% de personnes en plus par rapport aux visites classiques de 2014 !

« Le Trésor de Malestroit » (chasse au trésor et concours de grimace), qui avait lieu pour la 2ème année, a de nouveau

séduit les visiteurs. 180 personnes ont suivi Anna Chronisme dans ses périples, menés à guichet fermé sur plus de la moitié des dates (les jeudis après-midi en juillet et août).

Accueil automne/hiver

L'office de tourisme sera ouvert à Malestroit du lundi au samedi de 9h30 à 12h30 et de 14h à 17h30 :

Du 17 octobre au 31 octobre (vacances de la Toussaint)

Du 19 décembre au 3 janvier (vacances de Noël)

Du 6 février au 6 mars (vacances d'hiver – fermé le lundi)

Fermetures exceptionnelles : 24 et 31 décembre après-midi, Noël et Jour de l'An toute la journée.

Contact :

Au Pass'Temps,
5-7 rue Sainte-Anne
56140 Malestroit
www.tourisme.ccvol.fr
tourisme@ccvol.com
Tél. 02 97 75 45 35



LA VIE INTERCOMMUNALE

LES AIDES A L'HABITAT SUR LA COMMUNAUTE DE COMMUNES

1. Subventions aux travaux d'économies d'énergie et d'adaptation au vieillissement et handicap

La CCVOL prolonge le programme de rénovation de l'habitat (OPAH) jusqu'en 2016. La collectivité a négocié avec ses partenaires que sont l'ANAH et de le conseil départemental, de nouvelles enveloppes financières. L'objectif est de poursuivre l'amélioration du parc de logement sur le territoire. Les aides concernent les travaux d'économie d'énergie et l'adaptation au vieillissement et au handicap. A ce jour, 300 ménages ont bénéficié du dispositif. 80 projets pourront être financés jusqu'en décembre 2016.

Une nouvelle liste des entreprises partenaires

Pour cette opération, la CCVOL s'est associée avec les artisans locaux. Au total, 28 entreprises du territoire ont adhéré à la charte partenariale. Ainsi, vous pouvez vous fournir une liste, en mairie ou sur le site internet de la CCVOL, qui vous indiquera les coordonnées des artisans par type de travaux.

2. Aides à l'accession à la propriété

La CCVOL propose de nouvelles aides aux particuliers :
→ **Premier dispositif : le diagnostic visite accession**

La CCVOL propose un diagnostic technique et énergétique gratuit, neutre et sans engagement, aux accédants à la propriété. En effet, vous souhaitez acheter un logement, toutefois, il est parfois difficile d'évaluer les travaux nécessaires ainsi que les coûts qui y sont liés. La CCVOL vous finance le diagnostic. Ce dispositif expérimental, proposé depuis juin 2015, a été testé, à ce jour, par 8 futurs acquéreurs.

Comment faire ? C'est simple :

1. Prendre contact avec le service habitat (Carine AUGUSTE au 02 97 75 08 40)
2. Prise de rendez-vous avec le diagnostiqueur
3. Visite sur site dans les 5 jours après la première prise de contact
4. Transmission du rapport au futur acquéreur dans les 5 jours qui suit la visite

→ Deuxième dispositif : la prime à l'accession à la propriété

Afin d'aider les futurs acquéreurs à s'installer sur le territoire, la CCVOL propose une prime de 1 500 € sous seule condition de ressources. Cette prime est cumulable avec la prime de 1 500 € proposée par le Conseil Départemental (Plus d'informations sur www.morbihan.fr)





LA VIE INTERCOMMUNALE

CYBER BASE

La Cyber-base du Val d'Oust et de Lanvaux vous accueille toute l'année pour vous initier ou approfondir vos connaissances en informatique et internet. Au sein d'un petit groupe de 4 à 8 personnes, découvrez un programme varié qui intègre les fondamentaux, tout en ouvrant aux usages les plus courants : s'initier à Windows, saisir et mettre en forme du texte, organiser ses dossiers, classer ses photos, créer et utiliser sa boîte mail, utiliser une webcam, acheter en ligne ou encore déclarer ses impôts sur le net. Adhésion de 10€ pour les habitants des communes de la CCVOL et 1,5€ par cours. Adhésion gratuite pour les demandeurs d'emploi. Accompagnement sur rdv pour les CV, recherche et lettres de motivation. 5 séances sont également proposées pour la création de votre site internet.

Un service d'auto-formation sur plus d'une centaine d'outils informatique et internet est proposé à tout adhérent souhaitant se perfectionner : <http://www.vodeclit.com/fr/catalogue> Ces formations sont disponibles sur rdv depuis un poste de la Cyber-base.



Un kit d'accompagnement aux TIC est proposé aux associations du territoire, merci de contacter votre animateur : 02 97 72 24 90 ou cyber@ccvol.com ; plus d'infos sur www.ccvol.com rubrique culture.

P1 découverte : pour se lancer

- 1) D'où vient l'ordinateur et comment ça marche ?
- 2) La souris, les icônes, le bureau, les fenêtres
- 3) Se déplacer, le menu démarrer, dossiers, fichiers...
- 4) Le clavier : toutes les touches importantes !
- 5) Saisir et retravailler un texte court.
- 6) Saisir, mettre en forme un texte, insérer une image.
- 7) Internet, vocabulaire et bases de la navigation.
- 8) Recherche de l'information et surfer sur le Web.
- 9) Créer sa boîte de courrier électronique sur Gmail
- 10) Envoyer des pièces jointes, gérer ses messages

P2 Traitement de texte : pour approfondir

- 1) Saisie, mise en page, sélection de texte
- 2) Mettre en forme un texte et insérer des images...
- 3) Utilisation approfondie de la barre d'outils image.
- 4) Présenter une recette de cuisine, les puces...
- 5) Rédiger et mettre en forme une lettre : tabulations...
- 6) Créer une carte de vœux, un menu, une invitation.

P3 Internet 2.0 : pour naviguer plus loin

- 1) Récupérer des images d'internet et les imprimer
- 2) L'administration en ligne : les impôts, la CCVOL...
- 3) Découvrir l'univers des blogs
- 4) Acheter sur le Web, risques et avantages
- 5) Le courrier électronique avec Gmail, ses contacts
- 6) Gmail échanger des pièces jointes, les options...
- 7) Messagerie instantanée et dialogue en ligne : Skype
- 8) Réseaux sociaux : Copains d'avant
- 9) Découvrir la terre en 3D : Google Earth
- 10) Mieux utiliser son navigateur

P4 Multimédia : pour découvrir la photo

- 1) Se servir d'un appareil photo numérique
- 2) Picasa : organiser, retoucher ses photos
- 3) Suite Picasa, graver, diffuser ses photos
- 4) Créer un diaporama et le publier sur YouTube
- 5) Google + Partager ses photos sur internet
- 6) Classer ses photos

P4bis Diaporama : Créer un diaporama

- 1) Créer un diaporama
- 2) Concevoir ses diapositives
- 3) Animer son diaporama !
- 4) Gérer les transitions et le diffuser

P5 Protéger ses données : pour approfondir

- 1) Le Panneau de configuration : Configurer, installer, entretenir son pc
- 2) Se prémunir : pare-feu, anti-virus, spyware...
- 3) Sauvegarder ses documents : clef USB, DVD
- 4) Séance récapitulative : poser vos questions !

P6 Tableur : pour découvrir

- 1) Notions de tableur, les cellules et les bordures
- 2) Approche des formules
- 3) Approfondissement des formules
- 4) Accompagnement d'un projet personnel 1
- 5) Accompagnement d'un projet personnel 2



LA VIE INTERCOMMUNALE

SYNDICAT INTERCOMMUNAL DES TRANSPORTS SCOLAIRES

TRANSPORT SCOLAIRE, LA SÉCURITÉ, L'AFFAIRE DE TOUS !

Qui est le SITS :

Le Syndicat Intercommunal des Transports Scolaires (SITS) de la région de Malestroit est composé de 21 communes adhérentes : Bohal, Caro, La Chapelle Caro, Malestroit, Missiriac, Monterrein, Montterlot, Pleucadeuc, Ploërmel, Réminiach, le Roc St André, Ruffiac, St Abraham, St Congard, St Guyomard, St Laurent-sur-Oust, St Marcel, St Martin-sur-Oust, St Nicolas-du-Tertre, Sérent, Tréal.

Chaque commune est représentée par un membre Titulaire et un membre Suppléant qui siègent en comité Syndical environ 3 à 4 fois par an.

Le SITS organise le transport vers les établissements scolaires de Malestroit, Ploërmel et Coëtquidan :

20 circuits pour desservir Malestroit, 16 pour Ploërmel et 3 pour Coëtquidan, plus 2 navettes entre Ploërmel et le LEP Queinnec à Malestroit.

Le tout pour environ 1 500 élèves subventionnés transportés pour l'année scolaire 2015-2016.

La participation des familles des élèves transportés est de 132 € par élève pour 2015-2016.

Le coût moyen du transport d'un élève demi-pensionnaire s'élève à 832 euros par an. Les familles payent un prix forfaitaire fixé par le Conseil départemental, indépendamment de la distance, du type d'enseignement et du coût réel du transport.

Vous avez rendez-vous avec l'histoire...

Inscriptions et permanences :

Nouveaux utilisateurs : retirer un dossier d'inscription auprès du bureau du SITS le plus rapidement.

Futurs 6èmes : les feuilles d'inscription aux transports scolaires vous seront transmises avec le dossier d'inscription au collège (concerne les collèges St Julien et Coppens uniquement).

Elèves déjà utilisateurs du service : les demandes de réinscriptions sont envoyées mi-mai au domicile.

En cas d'incertitude sur l'orientation de l'élève, et pour une meilleure organisation du service, il est préférable de se

préinscrire pour réserver une place puis de l'annuler si besoin.

Les règlements sont possibles par courrier, si aucune modification autre que le changement de classe n'est à signaler. Ce moyen est à privilégier.

Le Syndicat organise deux périodes de permanences, la première en août pour le règlement à l'année ou au trimestre ainsi qu'une en janvier pour le règlement du 2ème et 3ème trimestre.

Sécurité :

Les cars sont tous maintenant équipés de ceinture de sécurité, le port en est obligatoire.

Attention, à la descente du car, les élèves doivent impérativement attendre que le véhicule se soit éloigné pour traverser la chaussée. Le premier cas d'accident en transport scolaire est l'élève fauché par une voiture en traversant, à la descente du car. Il est conseillé aux parents d'apprendre à leur enfant comment traverser une route : attendre en dehors de la chaussée et traverser après le départ du car.

Sur le chemin qui relie le domicile aux arrêts, l'éclairage n'est pas toujours présent ou suffisamment efficace pour que les élèves soient bien vus des automobilistes, le port d'un gilet fluo est plus que recommandé (disponible à la demande au SITS).

De plus les élèves se rendant au lieu de prise en charge ou directement au collège à vélo, doivent avoir un éclairage adapté (avant et arrière), fonctionnel et le port d'un gilet sera une sécurité supplémentaire.

Infos pratiques :

Le bureau du SITS est ouvert du lundi au jeudi de 9h à 17h et le vendredi 9h à 16h30.

Les horaires et lieux de permanences pour le retrait et le règlement des titres de transport sont consultables sur le site internet de la Communauté de Communes du Val d'Oust et de Lanvaux www.ccvol.com/-Les-transport-scolaires-.html, à compter du 10 décembre 2015 pour les permanences de début janvier et à compter de mi-mai 2016 pour les permanences du mois d'août.



LA VIE INTERCOMMUNALE

VISITEZ LE MUSÉE DE LA RÉSISTANCE BRETONNE TOUT L'ÉTÉ

Du 15 juin au 20 septembre, le musée de la résistance bretonne situé à Saint Marcel vous accueille tous les jours de 10h00 à 18h30. Durant le reste de l'année, le musée sera ouvert :

- Du 1er janvier au 31 mars et du 1er novembre au 31 décembre : du jeudi au dimanche de 10h00 à 18h00
- Du 1er avril au 14 juin et du 21 septembre au 31 octobre tous les jours sauf le mardi de 10h00 à 18h30

En juillet et août, bénéficiez gratuitement des visites commentées du musée les jeudis et vendredis. Réservation conseillée.

Contact :

Musée de la Résistance Bretonne
Les Hardys Béhelec 56140 Saint Marcel
02 97 75 16 90

musee.resistance@ccvol.com
www.resistance-bretonne.com

 [Musée de la Résistance Bretonne](https://www.facebook.com/Musee.de.la.Resistance.Bretonne)

 [@museeresistance](https://twitter.com/museeresistance)

Depuis le 1er janvier 2015, le Musée de la Résistance Bretonne relève de la CCVOL.



Vous avez rendez-vous avec l'histoire...

DECHETERIE

Les travaux de rénovation (meilleures conditions d'accueil et amélioration de la sécurité des usagers) sont achevés depuis septembre 2015.

Les principales améliorations : installation de garde-corps protégeant du risque de chute, surveillance, création de stationnement devant les quais, création d'un bâtiment pour les déchets électroniques et dangereux et d'un local pour l'agent d'accueil en déchèterie.

Les horaires restent inchangés : mardi matin 9h-12h et jeudi matin 9h-12h et samedi toute la journée 9h-12h et 13h30-18h.

Il est rappelé que la déchèterie accepte le dépôt de déchets par les professionnels (artisans, entreprises...). Ce dépôt est payant pour ces derniers.

Pour plus d'information,

www.ccvol.com/accueilccvol/environnement/decheterie



LA VIE INTERCOMMUNALE

PISCINE COMMUNAUTAIRE : POSE OFFICIELLE DE LA PREMIERE PIERRE



Les élus, riverains et entreprises se sont retrouvés samedi 10 octobre 2015 à 11h00 sur le chantier de la piscine communautaire couverte pour participer à la cérémonie officielle de la pose de la première pierre.

Cette rencontre a été l'occasion de rappeler l'importance de ce projet, tant pour les écoliers que pour les habitants du territoire. La piscine sera, en outre, un atout d'attractivité économique indéniable pour l'ensemble du territoire.

Rendez-vous est d'ores et déjà prévu dans 18 mois pour l'inauguration et l'ouverture de la piscine au public !

Pour en savoir plus sur le projet :

www.ccvol.com/accueil_ccvol/culture_sports_et_loisirs/piscine__equipements_sportifs

REALISATION D'UNE PISCINE COUVERTE COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU VAL D'OUST ET DE LANYAUX



VUE D'AMBIANCE SUR LE HALL BASSIN - AVEC OPTIONS 1 ET 2



LA MÉDIATHÈQUE

LA MEDIATHEQUE

Horaires

- Mardi de 16h30 à 18h30
(fermé pendant les vacances scolaires)
- Mercredi de 15h à 16h30
- Vendredi de 16h30 à 17h30
- Samedi de 10h à 12h

Tarifs

- 15 € par an, par famille.

Conditions de prêt

- 3 ouvrages par personne pour un mois
- 1 DVD par personne pour une semaine

Nous contacter

- Téléphone : 02.97.93.73.71
- Mail : biblio.ruffiac@wanadoo.fr
- Site internet : <http://www.mediathequeruffiac.jimdo.com>

Animations :

- Rencontre des lecteurs – le 1er samedi de chaque mois de 10h30 à 11h30

Rencontre de tous ceux qui veulent échanger sur leurs lectures :

On échange sur nos coups de coeur, désillusions, interrogations.

On vient se ressourcer en cas de désert littéraire momentané.

On vient donner des idées de lecture, la question clé étant "Qu'est-ce que je peux proposer aux autres? "

On peut suggérer des achats de document, on peut amener ses livres favoris et même en lire des extraits.

On peut arriver ou partir quand on veut.

On peut participer...on peut même se taire...

On peut amener ses amis, ses voisins proches ou lointains.

Ne compte que le plaisir de partager

A la fin des rencontres, les suggestions seront les bienvenues.

- Exposition de loisirs créatifs du 16 janvier au 04 février 2016

Vous avez une passion ?

Venez la faire découvrir et la partager à la médiathèque.

Contact : Katia YARGUI (02.97.72.11.17)
ou Daniel MALLEDANT (02.97.73.75.09)
aux heures de repas.

- Bourse aux graines et Concours de photos insolites de vos jardins en mars 2016

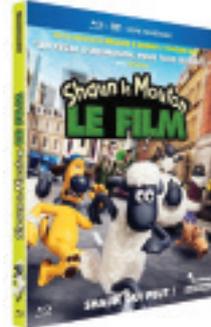
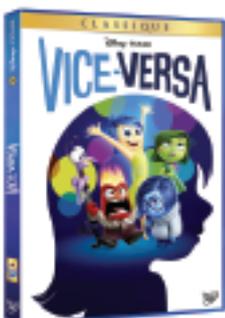
A vos appareils !

Une exposition de photos insolites de vos jardins animera à partir de mars 2016 le jardin de l'ancien presbytère, ainsi qu'une bourse aux graines.

Si vous êtes intéressés, renseignements à la médiathèque et en mairie.

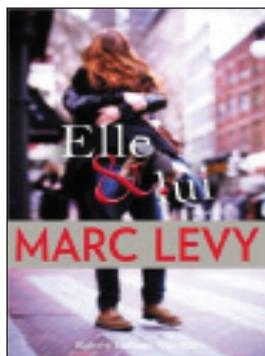
NOUVEAUTÉS

DVD jeunesse



LIVRES adulte

Elle et lui, Marc LEVY – Roman



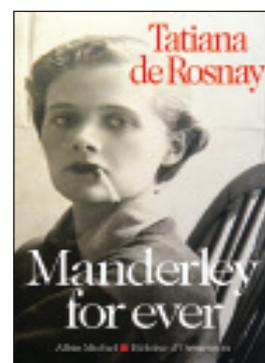
Un site de rencontres les a réunis. Ils ne sont pas devenus amants, mais amis. Et ils comptent bien en rester là... Elle est actrice. Lui écrivain.
Elle s'appelle Mia. Lui Paul.
Elle est anglaise. Lui américain.
Elle se cache à Montmartre. Lui vit dans le Marais.
Elle a beaucoup de succès. Lui pas vraiment.
Elle est même une star. Mais lui ne le sait pas.
Elle se sent seule. Lui aussi.
Il la fait rire. Elle enchaîne les maladroites.
Elle ne doit pas tomber amoureuse. Lui non plus.

Manderley for ever, Tatiana de ROSNAY – Biographie

« La nuit dernière, j'ai rêvé que je retournais à Manderley », cette phrase mythique a transporté des générations de lecteurs. Rebecca ou Les Oiseaux, immortalisés par Alfred Hitchcock, ont enthousiasmé des millions de spectateurs. Mais que sait-on réellement de la vie de Daphné du Maurier ?

Tatiana de Rosnay, en admiratrice inconditionnelle, s'est lancée sur ses traces. Sans rien occulter, allant de découvertes en surprises, elle dresse le portrait d'une romancière énigmatique, auteur d'une oeuvre sombre souvent dérangeante.

Manderley forever raconte une histoire haletante, qui débute à Mayfair, sous le signe de Peter Pan, et s'achève à Kilmarth, la maison du bord de l'océan, après un détour par Menabilly, manoir de Cornouailles, pour lequel Daphné du Maurier nourrissait une passion dévorante. Plus qu'une biographie littéraire, Manderley forever est le roman vrai d'une femme libre persuadée que le bonheur n'est pas un objet à posséder mais un état d'âme.



Le secret de la manufacture de chaussettes inusables, Annie BARROWS - Roman



Ce n'était pas le projet estival dont Layla avait rêvé.

Rédiger l'histoire d'une petite ville de Virginie-Occidentale et de sa manufacture de chaussettes, Les Inusables Américaines. Et pourtant...

Été 1938. Layla Beck, jeune citadine fortunée, refuse le riche parti que son père lui a choisi et se voit contrainte, pour la première fois de sa vie, de travailler. Recrutée au sein d'une agence gouvernementale, elle se rend à Macedonia pour y écrire un livre de commande sur cette petite ville.

L'été s'annonce mortellement ennuyeux. Mais elle va tomber sous le charme des excentriques désargentés chez lesquels elle prend pension. Dans la famille Romeyn, il y a... La fille, Willa, douze ans, qui a décidé de tourner le dos à l'enfance... La tante, Jottie, qui ne peut oublier la tragédie qui a coûté la vie à celui qu'elle aimait... Et le père, le troublant Félix, dont les activités semblent peu orthodoxes. Autrefois propriétaire de la manufacture, cette famille a une histoire intimement liée à celle de la ville.

DVD adulte





LA VIE ASSOCIATIVE

RUFFIAC MALESTROIT FOOT

C'est le dimanche 13 décembre 2015 qu'ont été présentés les nouveaux équipements des équipes séniors A et B de Ruffiac Malestroit foot. Offerts par Santé forme, centre de remise en forme à Ploermel d'une part, et Ludovic Brient, artisan menuisier installé à Ruffiac d'autre part, ceux-ci sont les premiers jeux de maillots de notre « club nouveau » qui n'a qu'un an d'existence, symbolisant ainsi sa marque, son identité.



D'un point de vue sportif, l'équipe première, entraînée par Vincent Roty et Ludovic Brient, et l'équipe B, dirigée par Olivier Thétiot démontrent un excellent état d'esprit qui, nous l'espérons, donnera envie aux jeunes de poursuivre l'aventure avec le club et à d'autres, pourquoi pas, de le rejoindre.

En foot à 11, les équipes du groupement de jeunes se portent bien ; l'équipe U17 A joue les tous premiers rôles en District 1 tout comme son homologue U15, en promotion d'honneur ligue, les équipes réserves évoluant respectivement en District 2 et District 3.

Tous les samedis en compétition et tous les soirs de la semaine lors des entraînements, ce sont 120 jeunes de moins de 18 ans licenciés à Ruffiac Malestroit foot, qui foulent les pelouses du complexe Louis Gervais de Malestroit. Ce lieu constitue notre nurserie footballistique, et est devenu l'ancre de nombreuses manifestations reconnues : tournoi du premier mai, mais aussi challenge pitch pour les U11. Il devrait accueillir également un nouvel évènement de grande ampleur en mai 2016 : la journée nationale des Débutants. Nous espérons que ce site, utilisé par un club privilégiant l'achat local, et emprunté par des jeunes de nos deux communes, garde sa vocation initiale.

Côté manifestations, nous vous donnons rendez-vous le 12 mars 2016 à la salle des fêtes de Malestroit, où sera organisée la première « fête de la bière » du club ; sans oublier le tournoi du « premier mai », qui aura lieu le 30 avril (ce n'est pas un poisson), la finale vétérans sur le site de Louis Gervais, ainsi que la traditionnelle fricassée du 15 août.

Nous ne terminerons pas sans saluer nos bouchers, Philippe et Marie Paule Morin ainsi que notre emblématique trésorier, Jean-Pierre Pondard, qui durant 40 ans, auront beaucoup contribué à la réussite des manifestations sportives et festives organisées pour le compte du football sur Ruffiac. Qu'ils en soient remerciés !

La composition du bureau est la suivante :

- Présidents : Yannick Jagoury
Jean Michel Le Grand.
- Vices -Présidents : Jean-Luc Danet
Jacky Viel
- Trésoriers : Yvonnick Racouet
Marie-Odile Grandjean.
- Secrétaires : Denis Guého
Michel Picard.



LA VIE ASSOCIATIVE

ESPERANCE BASKET

La première partie de championnat se termine avec un bilan sportif et financier positif.



Les benjamines se classent 1ère



Les minimes se classent 1ère



Les poussins se classent 3ème



Les débutants se classent 1er



Les séniors se classent 1ère

- Nous félicitons les joueurs pour leurs motivations aux entraînements et aux matchs -

Repas de basket :

Le repas de basket ayant eu lieu le Samedi 31 Octobre 2015 a attiré de nombreuses personnes. Nous remercions les parents et les bénévoles pour leurs participations.



Tournoi de Molky :

Cette année le club de basket s'est associé au foot pour organiser un tournoi de molky. Malgré le peu d'équipe, une bonne ambiance régnait.

Tournoi de basket :

Le club de basket a organisé un tournoi le Samedi 24 Octobre 2015 réunissant les équipes de communes aux alentours.

**Bonnes fêtes
de fin d'année à tous.
La Présidente.**



LA VIE ASSOCIATIVE

VELO CLUB RUFFIACOIS

L'école de VTT vous accueille pour vous faire découvrir et aimer le vélo/VTT, vous pouvez vous inscrire pour vous initier ou vous faire progresser en pilotage chaque samedi après-midi...

Pour sa troisième année, le début de saison a commencé par le challenge Oust Vilaine le 6 septembre sur le site des Arches, 210 participants se sont confrontés sur un parcours sportif et exigeant.



Sur le plan des résultats sportifs, nous félicitons nos deux champions du Morbihan Séverine Rolland en catégorie minime et Thomas Antoine en catégorie poussin, sans oublier les belles performances de l'ensemble de nos coureurs cette saison...

Chaque dimanche matin, les membres de la section cyclo se retrouvent et s'entraînent sur différents parcours traver-

sant notre belle région préparés par Bernard Poyac.

Enfin n'oublions pas nos randonneurs qui se retrouvent régulièrement pour faire une marche les mardis après-midi et les dimanches matin. Les voici justement avant leur sortie.



Le samedi 24 octobre, le vélo club a tenu son assemblée générale qui s'est terminée par un pot de l'amitié et un repas convivial.

Quelques dates à retenir :

- REPAS DU CLUB : Samedi 19 Mars 2016 à la salle polyvalente à 19h30
- RANDONNEE : Samedi 11 JUIN à partir de 14H00 et Dimanche 12 JUIN à partir de 7h30

LES AMIS DU PRIEURÉ

Comme chaque année, c'est le dernier dimanche d'Août que nous avons fêté Notre Dame de Pitié.

Ce 30 Août a été un peu particulier, puisque la pluie est tombée pendant le repas mais cela n'a pas empêché les fidèles du Prieuré d'être présents. Equipé de cirés, de pa-



rapluies, de sacs poubelles et autres, les fins gourmets n'auraient manqué pour rien au monde la célèbre fricassée de Philippe MORIN.

Les Amis du Prieuré vous remercient de votre présence, ce fut une soirée très conviviale malgré les petits désagréments causés par la pluie.

Le bureau.





LA VIE ASSOCIATIVE

LES AMIS DE SAINT-JACQUES

Date à retenir....

Le prochain pardon aura lieu le dimanche 1er Mai 2016.

Comme les années précédentes, un repas champêtre sera servi sur le site à l'issue de la célébration.

Les tickets seront à prendre auprès des membres de l'association.

*Le Président,
Yves MICHEL.*

ADMR

AUTONOMIE

Mieux vivre chez soi, plus autonome : l'ADMR accompagne les personnes dans les actes quotidiens de la vie : lever et coucher, préparation des repas, ménage, entretien du linge, mise en place de Filien ADMR, notre système de téléassistance .

Notre large palette de services répond à vos besoins à domicile.



DOMICILE

Avec nos services de ménage, repassage, l'ADMR peut vous proposer un professionnel compétent qui saura répondre à vos besoins et s'adapter à vos exigences.

FAMILLE

Nous sommes attentifs au bien-être des tout-petits et des plus grands, soucieux de permettre aux parents de concilier les différents temps de la vie familiale.

NOUVEAUTE 2016

La Galette des rois aura lieu le 22 Janvier 2016, salle du presbytère 14 rue de la Poste RUFFIAC.

Fin Janvier, aura lieu le déménagement du bureau dans cette agréable bâtisse.

PERMANENCE :

Du lundi au vendredi de 10 H 12 H

Tél : 02 97 93 79 66

Courriel : admr.ruffiac@orange.fr

ACTIVITE ASSOCIATIVE

En Avril rassemblement des personnes aidées accompagnées de leur famille et amis, des bénévoles et des salariés autour d'un repas ; celui-ci est servi par les salariées

Le rassemblement 2016 aura lieu à Missiriac le 3 Avril 2016, prenez bonne note et venez nombreux. Toute personne est invitée à y participer.





LA VIE ASSOCIATIVE

ECOLE SAINTE ANNE

Quelques nouvelles de l'école Sainte Anne

A ce jour, l'école compte 124 élèves répartis en 5 classes :

- PS/MS : Claudine Belaud qui assure également la direction, ainsi que Marine Huntzinger (décharge de direction).
- MS/GS : Caroline Le Breton
- CP/CE1 : Catherine Rolland
- CE1/CE2 : Régis Rivière
- CM1/CM2 : Brigitte Mahieux

Pour cette rentrée, il y a eu un changement dans l'équipe enseignante. Juliette Duponchel après 7 années passées dans notre école est partie dans une nouvelle école, nous lui souhaitons beaucoup de réussite. Nous accueillons donc une nouvelle institutrice, Brigitte Mahieux, qui prend la responsabilité des CM1/CM2. Nous lui souhaitons aussi beaucoup de réussite au sein de notre école.

Il est toujours possible d'inscrire vos enfants. Pour cela merci de prendre contact avec notre Directrice Claudine BELAUD au 02.97.93.72.52.

Anne Nevé et Valérie Pinto sont employées en tant qu'ASEM (Agent Spécialisé des Écoles Maternelles)

Nous bénéficions également d'intervenants extérieurs :

- Sport : Frédéric Piederrière
- Enseignante spécialisée : Lydia Royer
- Catéchèse : Maryvonne Jégat

La garderie ainsi que la cantine sont gérées par Sylvie Houeix et Catherine Rolland.

Nous avons 3 associations au service de l'école Sainte-Anne :

- l'OGEC (Organisme de Gestion)
- l'APEL (Association des Parents d'élèves)
- l'AEP (Propriétaire de l'école)

Lors de notre assemblée du 20 novembre dernier, nous avons exposé le bilan et le fonctionnement des 2 associations (APEL et OGEC) ainsi que les projets scolaires à venir.

Nous avons également renouvelé les bureaux avec 1 nouveau membre dans l'association de l'APEL (nous le remercions de son engagement). Nous soulignons l'importance

de participer à l'assemblée générale qui se veut un moment d'information sur le fonctionnement, la gestion et la vie de l'école.

Voici la composition des 2 bureaux :

OGEC

Dominique Dany
Karine Tremelo
Mickaëlle Guillemot
Anthony Poyac
Nathalie Chamailard
Nicolas Morin
Sylvain Guillotin
Lætitia Martin
Aurélien Chevalier
Magali Terrien
Pierre Guidoux

APEL

Sylvie Tramhel
Thierry Hedan
Delphine Guyot
Chantal Bourdon
Séverine Briend
Christelle Picard
Paul Thomas
Marina Louet
Xavier Bauvin
Catherine Hoehlinger
Stéphanie Jolly
Estelle Régent

Lors de la rentrée scolaire un pot d'amitié a été organisé par l'APEL pour souhaiter la bienvenue aux parents et nouveaux parents d'élèves. Ce pot s'est déroulé dans la convivialité.

Nous sommes satisfaits de la participation au repas du moules frites qui a eu lieu le 10 octobre 2015. Nous avons fait 310 repas. Merci aux membres des bureaux et parents d'élèves qui ont participé au bon déroulement de cette soirée.

Nous remercions aussi les différentes associations ainsi que la mairie pour leur soutien financier.

Le spectacle de fin d'année est organisé et financé par l'APEL, il a eu lieu le 17 décembre dernier le thème était « Le Magicien » avec comme invité surprise le Père Noël en personne qui avait sa hotte remplie de cadeaux pour le plus grand bonheur des enfants.

Vous pouvez dès à présent réserver votre samedi 18 juin 2016. Les enfants seront heureux de vous présenter le spectacle de fin d'année scolaire suivi du traditionnel « cochon grillé ».

L'équipe enseignante cherche toujours à dynamiser notre



LA VIE ASSOCIATIVE

école par différentes actions qui se déroulent tout au long de l'année. Nous soulignons le fait que cette année notre école s'est embellie par divers travaux et investissements de jeux extérieurs pour la plus grande joie des enfants.



Le jeudi 12 novembre, nous avons eu la visite des nouveaux prêtres.

Les discussions avec les élèves furent très intéressantes. (photo avec prêtres)



Pour cette année 2015/2016 voici les différentes activités à venir :

Le projet d'école a pour thème les jeux et la ferme.

Les jeux :

En arts plastiques, les élèves de toutes les classes vont fabriquer des jeux.

Deux fresques sur ce thème seront dessinées sur les murs des cours de cycle 2 et de cycle 3 avec l'aide de deux parents.

Une journée réunissant les élèves des 3 cycles sera organisée en fin d'année en collaboration avec Frédéric Piederrière.

La ferme :

Les élèves de maternelle travailleront autour du thème de la ferme.

Le mardi 26 avril, ils bénéficieront d'une animation « cache-cache à la ferme » avec Planète Mômes.

La visite d'une ferme sur la commune est prévue également en avril.

Le sujet de la fresque sur la cour des PS/MS sera sur ce thème.

D'autres activités sont prévues :

- Comme tous les ans, les élèves bénéficieront d'une séance au cinéma de Malestroit.
- Des sorties sportives auront lieu au troisième trimestre sur le réseau.
- Les élèves de Cycle 3 bénéficieront d'une animation autour de la sécurité routière.

Concernant les activités de l'école, nous tenons à remercier les parents volontaires qui accompagnent nos enfants à la piscine le mardi. Cette présence reste primordiale pour la sécurité de nos enfants.

Merci à tous les membres des bureaux pour leur dévouement, leur bonne humeur et leur investissement au sein de l'école. Cet engagement est riche tant sur le plan personnel qu'associatif.

Au nom des membres de l'OGEC et de l'APEL, nous vous souhaitons tous nos voeux de bonheur et une bonne et heureuse année.



Dominique DANY
Président de l'OGEC



Sylvie TRAMHEL
Présidente de l'APEL Yves MICHEL



LA VIE ASSOCIATIVE

POURQUOI PAS ?

Les cinq premières éditions vous ont plu ? Ça tombe bien, à nous aussi ! La sixième vous plaira sans nul doute... Nous parlons de théâtre, bien sûr !

Depuis la mi-septembre, les planches vibrent à nouveau du retour de l'équipe au complet. Une nouvelle pièce, « Happy day » de Jacques Maurin, est en préparation. Un chirurgien fantasque, une victime à sauver, un inspecteur de police sur les nerfs, une famille intrusive, une femme de ménage décontractée à souhait côtoient d'autres personnages tout aussi truculents. On ne vous en dit pas plus...

Cette pièce sera jouée à la salle polyvalente (Voir dates et horaires ci-dessous). Toute la troupe s'active avec enthousiasme dans l'apprentissage des textes, les jeux de rôles et la conception des décors. L'humour sera comme d'habitude au cœur de chaque représentation.

Une nouveauté : un atelier théâtre pour jeunes s'est mis en place à la rentrée. Ils sont une quinzaine à se retrouver chaque samedi matin, encadrés par Joël et Nathalie. Ils sont impatients d'imiter leurs aînés et de présenter en avant-première de chaque séance le fruit de leur travail.

D'avance, merci de vos encouragements !

Dates et horaires :

Les samedis 23
et 30 janvier
et le 06 février à 20h30.

Les dimanches 24
et 31 janvier à 14h30.

Le vendredi 05 février
à 20h30.

La troupe de **RUFFIAC**
"ET POURQUOI PAS EN RIRE ?"
 présente

2016

HAPPY DAY
 Une pièce de Jacques MAURIN

Salle Polyvalente de Ruffiac

<i>Samedi 23 janvier 20h30</i>	<i>Dimanche 24 janvier 14h30</i>
<i>Samedi 30 janvier 20h30</i>	<i>Dimanche 31 janvier 14h30</i>
<i>Vendredi 5 février 20h30</i>	<i>Samedi 6 février 20h30</i>

entrée 6 € - de 12 ans gratuit : en vente sur place



ACTE I : L'ÉCOLE DES FILLES

Si l'école est aujourd'hui mixte, nous distinguons autrefois deux écoles : l'école des filles et l'école des garçons. Dans ce bulletin nous allons vous raconter l'histoire de l'école des filles.

C'est en 1851 que Mlle De Castel fait don à la commune de Ruffiac d'une maison pour y établir une école de filles dirigée par des religieuses, les filles du Père Eternel. Cette école et la maison des soeurs se trouvaient dans le bourg à la place de la mairie actuelle.

Puis en 1861, les filles du St Esprit (Soeurs de St Briec) en prennent la direction à la demande du recteur de Ruffiac, l'école est communale. Les soeurs sont au nombre de trois : 2 pour l'école et une pour le soin des malades. La maison des soeurs dépend de la famille De Préaudeau.

En 1882 un autre poste d'institutrice adjointe est créé, l'école communale des filles compte 87 élèves. Une autre soeur est nommée à ce poste. C'est en 1884 que les cours d'adultes, dispensés le soir, verront le jour. En 1894 L'école est fréquentée par environ 100 filles et est encore communale. Les soeurs perçoivent un traitement de l'Etat et la supérieure reçoit de la famille De Préaudeau une subvention annuelle de 150 francs pour s'occuper des malades. La fabrique (prêtres et laïcs chargés de l'administration des finances) dédommage les religieuses de l'entretien apporté à l'église (ménage, ornements, linge d'autel). En 1903 l'école communale devient publique. Une nouvelle institutrice s'installe dans les classes.

Les soeurs, soutenues par la municipalité et par Mr De Préaudeau (famille De Castel), sont mécontentes et revendiquent leurs droits : la maison et le jardin avaient été donnés pour une école dirigée par des religieuses.

En 1904, le projet de construction d'une école libre est lancé. Avec le soutien de Mrs Bléher et De Préaudeau, l'école libre voit le jour en 1906, elle portera le nom d'école Sainte Anne. Dirigées par 2 jeunes filles, les classes s'ouvrent le 24 septembre.

En 1907 on ne compte plus qu'une douzaine d'élèves à l'école publique communale.



Ecole des filles, année 1948.



L'abbé Bléher, fils du fondateur et propriétaire de l'école, fait construire en 1932 une classe enfantine annexe, car les classes primaires sont surchargées. 59 petits enfants y sont accueillis par Soeur Marie, s'ajoutant aux 187 autres élèves.

Durant la Seconde Guerre Mondiale de 1940 à 1944, l'école Ste Anne est occupée par les Allemands. Les élèves se réfugient dans deux classes de l'école publique, mises à leur disposition ; les petits sont accueillis chez des particuliers, certains chez M. et Mme Jean POYAC, rue Biard. En décembre 1943, les enfants peuvent reprendre leurs locaux.

En 1953, grâce à l'allocation Barangé, on peut procéder à des travaux dans les classes : installation de l'électricité, réfection des planchers, peintures.

En 1958, projet de restauration de la maison des soeurs, vieille de 3 siècles. Son état est si pitoyable que les soeurs doivent la quitter la nuit pour se réfugier dans une maison voisine.

En 1960 construction d'une nouvelle maison pour les soeurs, attenante à l'école Sainte-Anne.

La bénédiction a lieu le 23 Avril 1961, en même temps que la fête du Centenaire de l'arrivée des Filles du St Esprit à Ruffiac. C'est aussi le moment pour les soeurs de remercier les bénévoles qui ont participé aux travaux. La journée se poursuit par différents événements festifs, organisés au profit de «la maison des soeurs».

L'agrandissement de l'école continue : en avril 1967, inauguration d'une classe maternelle. En 1975, une nouvelle section de maternelle voit le jour et en 1980, trois nouvelles classes s'ajoutent.



RUFFIAC

